

**L**e Conseil d'administration de l'IRES a approuvé à l'unanimité le troisième programme scientifique à moyen terme qui couvre la période 2000-2004.

Ce programme se situe dans la continuité des deux précédents en ce qu'il conserve le même axe unificateur : la comparaison internationale des dynamiques de transformation du rapport salarial. Cependant, les discussions menées tout au long de l'année 1999 entre les chercheurs de l'IRES et les différentes composantes de son conseil d'administration ont apporté du nouveau.

Les orientations des trois groupes de recherche existants (« emploi », « revenu salarial », « relations professionnelles ») ont été infléchies et précisées. Surtout, une nouvelle priorité a été adoptée pour les années à venir : la création d'un quatrième groupe de recherche centré sur les problèmes du travail ; il s'agit de combler une lacune majeure dans notre champ d'analyse et de répondre à une demande fortement exprimée par les organisations syndicales.

Par ailleurs, les projets transversaux continueront à réunir les compétences des chercheurs appartenant à des groupes différents, évitant le risque de juxtaposition de démarches spécialisées.

Les ressources limitées dont dispose l'Institut obligent à des choix difficiles parmi les thèmes qui préoccupent les organisations syndicales, mais la crédibilité de sa production requiert une lutte permanente contre le risque de dispersion. Les priorités retenues s'efforcent de tenir compte des débats majeurs figurant à l'agenda social.

Dans ce cadre, l'IRES doit assurer la mission spécifique qui est la sienne : répondre de manière intelligible et en temps utile aux demandes exprimées par les organisations syndicales tout en assurant les garanties, professionnelles et déontologiques, d'un travail de recherche.

Jacques Freyssinet

## **Troisième programme scientifique à moyen terme de l'IRES (2000-2004)**

**C**réé en 1982, l'IRES inscrit son activité, à partir de 1988, dans le cadre de programmes à moyen terme. Le premier programme 1989-1994 (1) a notamment permis la création d'un groupe de recherche sur l'emploi et le second programme 1995-1999 (2) la création du groupe « revenu salarial ». Ces groupes prenaient appui sur des travaux antérieurs dans des champs plus limités et s'ajoutaient à l'équipe, déjà constituée, qui couvrait le domaine des relations professionnelles et de la représentation des travailleurs. Parallèlement, des thèmes de recherche transversaux étaient lancés pour favoriser, sur des questions précises, les coopérations entre chercheurs appartenant à des groupes différents.

Le troisième programme conserve cette architecture tout en infléchissant ou élargissant les domaines couverts. L'innovation principale réside dans la création d'un quatrième groupe de recherche centré sur les problèmes du travail.

### **Les groupes de recherche permanents**

Les champs d'analyse majeurs de l'IRES sont pris en charge par quatre équipes de chercheurs (la quatrième étant à créer au cours du présent programme).

#### **- Emploi**

Le programme de recherche est centré sur l'analyse des vecteurs, des lieux et des modalités de transformation de la relation d'emploi. Au plan méthodologique, l'objectif est de sortir du dualisme qui sépare souvent les approches macro-économiques et économétriques des déterminants de l'emploi et du chômage et les approches institutionnalistes du fonctionnement des marchés du travail. Au plan des objectifs, on considère que, vingt-cinq ans après l'ébranlement du modèle fordiste, la priorité n'est plus d'approfondir l'inventaire de ses modalités de décomposition. La question est de savoir dans quelle mesure et selon quelles formes, avec quelles cohérences et avec quelles contradictions, est en train d'émerger un nouveau type de rapport salarial ou sont en train de s'affronter des logiques alternatives de recomposition du rapport salarial.

Les domaines de recherche privilégiés sont ceux où les dynamiques de transformation peuvent être mises en évidence de manière significative. Quatre thèmes ont été retenus au départ. Les deux premiers correspondent à des populations qui sont dès maintenant (les jeunes) ou qui sont susceptibles de devenir (les travailleurs dits « vieillissants ») des lieux d'introduction de nouvelles formes de la relation d'emploi. Le troisième thème, la durée du travail,

constitue une contribution au projet transversal présenté plus loin. Le quatrième thème met en relation les performances d'emploi et les politiques d'emploi au sein de l'Union européenne ; il vise explicitement à articuler dynamiques macroéconomiques et dynamiques institutionnelles.

### **- Revenu salarial**

L'objectif est de construire une problématique globale des évolutions du revenu salarial qu'il s'agisse du salaire direct, de la protection sociale ou des formes nouvelles dérivées des revenus du capital (épargne salariale, etc.). Le groupe rééquilibrera progressivement ses thèmes de recherche qui ont jusqu'ici privilégié certains domaines de la protection sociale (en particulier, les retraites et l'indemnisation du chômage) ; un poids relatif plus important sera accordé au salaire direct et à l'assurance maladie (en liaison avec le système de santé) tandis que les travaux sur l'épargne salariale ou les fonds de pension seront une contribution du groupe au projet transversal sur la mondialisation financière. L'hypothèse générale est l'existence d'une articulation forte entre l'évolution des normes d'emploi et de salaire et celle des normes de protection sociale ; la période actuelle est caractérisée par les tensions engendrées par les évolutions ou les ruptures intervenant dans ces différents domaines ; leur analyse constitue la tâche prioritaire du groupe.

### **- Relations professionnelles**

Pendant la décennie 1990, les travaux ont porté principalement sur les instances de représentation des travailleurs. Si ce choix a permis des progrès méthodologiques importants, notamment en matière de comparaisons internationales, il a conduit à percevoir la nécessité d'adopter une approche plus large couvrant l'ensemble des acteurs, l'ensemble des espaces et l'ensemble des mécanismes qui composent les systèmes de relations professionnelles.

Dans le même temps, les évolutions observées, en particulier en Europe, conduisent à dépasser la question de la comparaison internationale des systèmes de relations professionnelles pour poser celle de l'internationalisation des relations professionnelles. Est en jeu la capacité des acteurs sociaux de définir des stratégies coordonnées, des formes d'organisation et des modes d'action qui répondent au stade actuel d'internationalisation ou de globalisation des activités économiques et de construction des institutions européennes.

Un intérêt particulier sera accordé à deux domaines de relations professionnelles souvent négligés dans les

approches internationales : les petites entreprises et le secteur public.

### **- Travail**

L'IRES n'a jusqu'ici abordé que de façon indirecte ou marginale un champ qui est l'objet de transformations majeures et contradictoires. D'une part, les nouvelles techniques et les nouvelles formes d'organisation du travail engendrent des mutations conjointes du contenu du travail, de la division du travail, des formes d'autonomie, de contrainte, de pénibilité associées au travail. D'autre part, la performance productive est de plus en plus dépendante de processus d'apprentissage, individuels et collectifs, qui mettent en confrontation les concepts de qualification et de compétence. Les nouvelles formes de mobilisation des capacités de travail sont liées de manière non-univoque aux transformations des formes d'emploi, des normes salariales, et de l'organisation des temps de travail. Le groupe de recherche en voie de création aura à proposer un programme de travail qui permette l'articulation de ces dynamiques.

### ***Les projets transversaux***

Les trois projets transversaux ont pour fonction de mobiliser des chercheurs des différents groupes de recherche sur des thèmes où leurs compétences sont complémentaires.

### **- Mondialisation financière et rapport salarial**

Les investisseurs institutionnels exercent aujourd'hui une pression déterminante sur les entreprises en leur imposant des critères de rentabilité et des normes de gestion qui tendent à s'uniformiser à l'échelle mondiale. Les fonds de pension figurent parmi les principaux investisseurs institutionnels grâce à la mobilisation d'une épargne salariale dont la mise en valeur conditionne les revenus des futurs retraités. Quel est l'impact de ces normes sur les modèles de gestion des entreprises en France, en particulier sur leur politique salariale et leur politique d'emploi ? Quel est, dans ce contexte, la marge de manœuvre des organisations syndicales ? Quelles conséquences, à terme, sur le rapport salarial ?

### **- Temps de travail**

La diversification, la variabilité et, éventuellement, la réduction des temps de travail remettent en question les formes d'organisation et de cohésion économique et sociale aussi bien dans la sphère de la production que dans celle de la vie privée ou sociale. Les mécanismes de production de normes se transforment tant au niveau de

---

l'intervention publique qu'à celui de la négociation collective ; l'imbrication entre régulations collectives et régulations individuelles se complexifie. Comment rendre compte de la diversification croissante des stratégies des acteurs sociaux et de la nature des compromis qui s'établissent, en particulier en comparaison internationale ?

#### - Actualité internationale des problèmes du travail

L'IRES assure une fonction permanente de suivi et d'analyse des évolutions et des débats majeurs concernant les problèmes du travail et des travailleurs à l'échelle internationale. Cette fonction mobilise l'ensemble des chercheurs et se traduit par trois activités principales :

- Un « Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles », de périodicité mensuelle, qui donne lieu à de nombreuses publications, en particulier dans *La Revue de l'IRES* ;
- La réalisation de *La Chronique internationale de l'IRES* (bimestrielle) qui analyse les événements significatifs survenant dans les principaux pays étrangers ;

- La participation à *l'Observatoire européen des relations industrielles*, animé par la Fondation de Dublin, pour lequel l'IRES fournit les contributions concernant la France et participe aux études thématiques comparatives avec les autres centres de recherche nationaux.

ooo

Globalement orienté par la démarche de comparaison internationale, le programme de travail de l'IRES a eu tendance, pour des raisons évidentes, à accorder une importance dominante à la dimension européenne. Sans réduire l'effort dans ce domaine, il a été décidé de le situer plus systématiquement dans le mouvement de mondialisation où les problèmes du travail et des travailleurs ne doivent pas occuper une place subalterne (3).

(1) *La lettre de l'IRES*, n° 1, oct. 1989

(2) *La Lettre de l'IRES*, n° 24, juillet 1995

(3) Le programme présenté ici est celui de l'équipe de recherche permanente. Une vision d'ensemble des activités de l'IRES suppose que l'on y adjoigne les projets de recherche propres à chacune des organisations syndicales développés dans le cadre de l'Agence d'Objectifs. Ces projets sont approuvés chaque année par le Conseil d'administration ; un résumé des rapports de recherche est présenté dans les pages intérieures de *La Lettre de l'IRES*

# IRES

*Biblio-Info*

## *Chronique Internationale de l'IRES n° 63* Mars 2000

**Autriche** : Elections aux chambres du travail : préparation à un test de vérité,

*Christian Dufour*

**Pays-Bas** : Temps de travail : le droit de choisir,

*Marie Weirink*

**Espagne** : Le droit des immigrés en question : de la précarité à l'intégration sociale,

*Catherine Vincent*

**Italie** : Référendums antosociaux, aggiornamento patronal et désunion syndicale,

*Alexandre Bilous*

**Royaume-Uni** : Coup de pouce au salaire minimum,

*Florence Lefresne*

**Union européenne** : Agenda 2000 chargé pour la Confédération européenne des syndicats,

*Maurice Braud*

## **Institut Régional du Travail**

12, Traverse St Pierre

13100 - Aix en Provence

**Tel. 04.42.21.53.87 - Fax 04.42.21.20.12**

**E-mail irt@univ-aix-fr**

### **COLLOQUE**

## **Construction d'une histoire du droit du travail**

Université de la Méditerranée - Institut Régional du Travail  
Aix en Provence

20-21 septembre 2000

### **Thèmes du colloque :**

Le champ et les sources  
Création et application de la législation.  
Construction de catégories  
Le contrat de travail  
Les acteurs

**ÖGB de Haute Autriche.** Séminaire stratégique de la fraction sociale démocrate sur les futures élections aux Chambres du Travail. Intervention de Christian Dufour sur « La représentation syndicale en Europe ». (Kirchberg, Autriche, 10-13 janvier 2000)

**Commissariat général du plan.** Commission sur la réduction du temps de travail. Jacques Freyssinet est membre de la commission. (Janvier 2000 – mars 2001)

**CFDT,** Conseil National Confédéral. « La crise des relations professionnelles françaises et ses enjeux ». Intervention d'Adelheid Hege : « Allemagne : place des acteurs dans l'espace social, relations avec l'Etat, gestion du conflit salarial ». (Paris, 2 février 2000)

**Groupe "Entreprise Européen" de Confrontations.** Exposé de Udo Rehfeldt sur les comités d'entreprises européens. (Montreuil, 2 février 2000)

**ACEVA.** Assemblée générale de l'association de comités d'entreprises. Intervention de Adelheid Hege et Christian Dufour sur « Les comités d'entreprise ». (Vannes, 4 février 2000)

**Réalités du Dialogue Social (RDS) et Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP).** « Dialogue social – quelles innovations ? ». Intervention d'Adelheid Hege : « L'expérience du mandatement dans le cadre de la première loi Aubry sur les 35 heures, résultats d'enquêtes ». (Paris, 9 février 2000)

**SGEN-CFDT.** Stage fédéral « Retraites ». Interventions de Pierre Concialdi (Bierville, 16-17 février 2000)

**Europe Horizons.** Seminar « The European Identity in a Global Economy ». Communication de Jacques Freyssinet à la 2<sup>ème</sup> session : « Travail et emploi : réconcilier flexibilité et sécurité ». (Sintra, 18-19 février 2000)

**Espace CE, Agora Forum.** Participation de Jacques Freyssinet au Forum « Europe, le social frappe à la porte ». (Vincennes, 24 février 2000)

**MIRE.** Séminaire « inégalités ». Communication de Pierre Concialdi sur « Les effets de la protection sociale sur les inégalités ». (Dourdan, 24-25 février 2000)

**Institut syndical européen – IRES.** Journée de travail sur « Négociation collective et politiques publiques sur la réduction de la durée du travail ». Animation par Udo Rehfeldt, contributions de Jacques Freyssinet et François Michon sur le cas de la France et présentation des conclusions de la comparaison internationale. (Bruxelles, 25 février 2000)

**Commission économique du parti socialiste.** Intervention de Pierre Concialdi sur les scénarios possibles de réforme de la CSG ». (Paris, 29 février 2000)

**Economic Policy Institute, avec l'Institut syndical européen.** Quatrième "International Progressive Policy Conference"/Hochschule für Wirtschaft und Politik. Intervention de Udo Rehfeldt sur "European Works Councils and Union Bargaining Strategies". (Hambourg, 2-5 mars 2000)

**IG METALL.** Kuhn Forum. Intervention de Christian Dufour sur « La négociation des 35 heures en France ». (Weinberg, Allemagne, 3-4 mars 2000)

**ACENER.** Séminaire de l'association de comités d'entreprises. Intervention de Christian Dufour sur « La politique culturelle des comités d'entreprise. (Nantes, 8 mars 2000)

**VERDI.** Séminaire organisé pour ses responsables. Intervention de Christian Dufour sur « La politique culturelle des comités d'entreprise. (Nantes, 8 mars 2000)

**CFDT, Fédération santé sociaux.** « La mixité dans nos structures ». Intervention d'Adelheid Hege : « L'accès des femmes à la représentation des salariés dans l'entreprise : les secrétaires de CE ». (Paris, 9 mars 2000)

**UDF.** Troisièmes rencontres de l'Europe : « Quel modèle social européen ? » Contribution de Jacques Freyssinet : « Scénarios pour l'Europe sociale ». (Paris, 20 mars 2000)

**FSU.** Stage national Protection sociale - Mutualité. Séminaire de réflexion sur « La protection sociale ». Intervention de Pierre Concialdi sur « Débats et enjeux actuels autour de la protection sociale ». (Paris, 22 mars 2000)

**Fondation André Renard.** Colloque « Des relations sociales pour le nouveau millénaire ». Conférence de clôture de Michel Husson sur le thème « Les ajustements de l'emploi en Europe ». (Dinant, Belgique, 29-31 mars 2000)

**Comité économique du développement du Val de Marne.** Colloque sur « Vieillesse et développement économique ». Conférence introductive de Pierre Concialdi. (Ivry, 30 mars 2000)

**Assemblée Nationale,** Commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Colloque sur la démocratie sociale. Exposé introductif de Catherine Vincent à la table-ronde "Le paritarisme". (Paris, 30 mars 2000)

**IRESO/CNRS.** Finish Youth Research Society. « Young people's solidarities in a contemporary world ». Communication de Florence Lefresne : « Youth employment policy in France : a problem of co-ordination ». (Paris, 1er avril 2000)

## BULLETIN D'ABONNEMENT 2000

Nom. . . . .  
 Fonction. . . . .  
 Adresse . . . . .  
 . . . . .  
 Tél. . . . .

- désire recevoir régulièrement *La Lettre de l'IRES* (gratuit)  
 désire m'abonner à *Chronique Internationale*. tarif : 185 F  
 désire m'abonner à *La Revue de l'IRES*. tarif : 425 F  
 désire m'abonner à *Chronique Internationale* + Revue. tarif : 545 F  
 désire recevoir le *Catalogue des publications de l'IRES*

Les étudiants (justificatifs à l'appui) pourront bénéficier d'une remise de 50 % sur les abonnements et sur les publications achetées à l'unité.

Bulletin à retourner avec votre règlement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IRES,
- Virement au Trésor Public - RIB 40071/93034/03400155374/55
- Carte VISA, MASTERCARD ou EUROCARD :  
 n° ..... Date d'expiration .....

à :

IRES Diffusion - 16, boulevard du Mont d'Est  
 93192 Noisy-le-Grand CEDEX  
 Tél 33 (0) 1 48 15 18 90 Fax 33 (0) 1 48 15 19 18  
 E-mail : info-ires@ires.enpc.fr

Date

Signature

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle  
 16, bd du Mont d'Est 93192 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
 Directeur de la publication : Guy Le Néouannic  
 Responsable : Maurice Braud  
 Réalisation : Monique Jacquin  
 Louyot S.A. - Paris  
 Dépôt légal :2ème trimestre 2000 - ISSN n°1145-1394